



## PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017  
fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article  
53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation  
professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux  
fonctions de notaire

**Séance du 15 mai 2019**

**Tirage au sort pour la zone n° 53 – Mâcon**

Le 15 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 53 – Mâcon, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Étaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- M. Cyril ROLLET, rapporteur de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Diane GENTIL, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Marine PARNAUDEAU, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

La séance a débuté le 15 mai 2019 à 10. heures 23...

\*  
\*       \*

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté .... 92 ..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

- .... 37 ..... demandes de création d'offices enregistrées.
- .... 15 ..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
  - ..... 4 ..... demandes surnuméraires ;
  - ... 10 ..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
  - ..... 1 ..... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ne correspond pas<sup>1</sup> au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

*(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).*

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile.

(2)    CR    MP    TB<sup>2</sup>

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

*(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).*

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous<sup>2</sup> :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
0053	00053572	01/02/2019 14:03:15.921763	1
0053	00054027	01/02/2019 14:03:51.068371	13
0053	00054395	01/02/2019 14:04:23.281383	22
0053	00054829	01/02/2019 14:05:03.486104	6
0053	00057017	01/02/2019 14:10:00.805773	9
0053	00057081	01/02/2019 14:10:10.859421	11
0053	00058116	01/02/2019 14:13:30.366363	8
0053	00059307	01/02/2019 14:19:10.213558	19
0053	00059605	01/02/2019 14:20:50.114070	5
0053	00061196	01/02/2019 14:34:26.757499	3
0053	00061944	01/02/2019 14:45:13.698261	20
0053	00062312	01/02/2019 14:51:29.018924	15
0053	00062464	01/02/2019 14:54:31.749301	18
0053	00064224	01/02/2019 15:36:29.523705	17
0053	00064673	01/02/2019 15:53:15.819348	16
0053	00066349	01/02/2019 17:21:36.140669	14
0053	00066503	01/02/2019 17:31:24.409614	12
0053	00067405	01/02/2019 18:31:16.128307	7
0053	00071323	02/02/2019 00:42:09.751394	21
0053	00072648	02/02/2019 10:46:33.270138	10
0053	00072678	02/02/2019 10:51:04.767133	4

<sup>2</sup> Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

0053	00073876	02/02/2019 13:40:27.593346	2
------	----------	----------------------------	---

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

*(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).*

*concordance vérifiée*

Observations complémentaires :

*(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)*

*néant*

La séance a été levée le 15 mai 2019 à *10* heures *30*.

\*

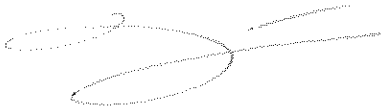
\* \*

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

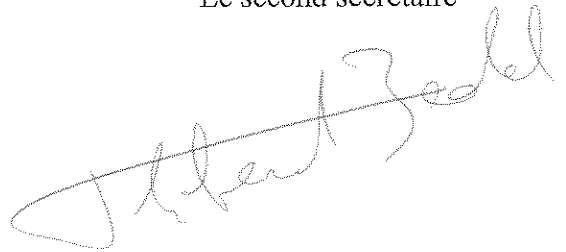
*GD* *MP*<sup>5</sup> *TS*

Paris, le ... 15 mai 2019 .....

Le premier secrétaire



Le second secrétaire



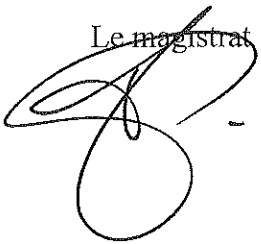
Le rapporteur de l'Autorité  
de la concurrence



Le représentant du Conseil  
supérieur du notariat



Le magistrat



**Zone 53 - Mâcon**  
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:27:05.851483	60466	53	59605	01/02/2019 à 14:20:50.114070
01/02/2019 à 14:46:06.701638	61990	53	61944	01/02/2019 à 14:45:13.698261
01/02/2019 à 14:51:49.181772	62332	53	62312	01/02/2019 à 14:51:29.018924
01/02/2019 à 16:06:45.354502	65047	53	64673	01/02/2019 à 15:53:15.819348

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels

  
Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019

**Zone 53 - Mâcon**

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
02/02/2019 à 12:23:44.172705	73271	53	51

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019

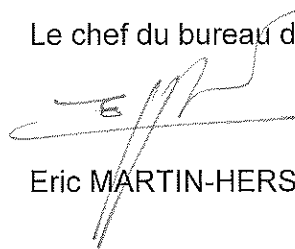


## Zone 53 - Mâcon

### Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 14:05:46.352081	00055245	29 mars 2019	53
01/02/2019 14:09:11.762862	00056718	29 mars 2019	53
01/02/2019 14:13:16.601826	00058053	31 mars 2019	53
01/02/2019 14:14:42.019397	00058404	31 mars 2019	53
01/02/2019 15:09:04.857197	00063116	27 mars 2019	53
01/02/2019 20:54:37.432760	00069592	31 mars 2019	53
01/02/2019 21:13:04.976563	00069841	10 mars 2019	53
01/02/2019 21:46:36.657224	00070192	29 mars 2019	53
01/02/2019 22:00:11.290170	00070317	27 mars 2019	53
02/02/2019 03:57:37.194951	00071702	25 mars 2019	53

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019